Envoyé en préfecture le 26/06/2023
Reçu en préfecture le 26/06/2023
Publié le
ID : 069-216900290-20230620-20230620DEL4-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Métropole de Lyon
Commune de Bron

BRON
Tradition & Innovation

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 JUIN 2023

Publiée sur le site Internet de la Ville : 27 juin 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 juin 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : M. Albert YOGO

Membres présents : 33

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, M. Grégory BRUNET, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Marie BRUNET, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR

Membres ayant donnés pouvoir : 7

Mme Muriel ROBIC pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Françoise KIRASSIAN
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Rémi COURT pouvoir à Madame Nesrine MECHKAR
Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO pouvoir à Madame Lucile MOREL
Monsieur Filipe GALVAO pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN

Membres absents: 3

M. Fatih DEMIRAY, M. Djamel BOUDEBIBAH, Monsieur Djamel BOUABDALLAH

Délibération n°20230620DEL4

FINANCES
Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 - Budget annexe du cinéma Les Alizés

RAPPORTEUR : M. MARC DUBIEF
Mesdames, Messieurs,

Envoyé en préfecture le 26/06/2023
Reçu en préfecture le 26/06/2023
Publié le
ID : 069-216900290-20230620-20230620DEL4-DE

Après le vote du compte de gestion et du compte administratif, il appartient à l'assemblée délibérante d'affecter le résultat excédentaire constaté à la section de fonctionnement.

Aucun mouvement n'ayant eu lieu en section d'investissement, le résultat 2022 du budget annexe du cinéma Les Alizés est composé du seul résultat de la section de fonctionnement, soit + 5 000,67 €.

Aucun besoin de financement de la section d'investissement n'étant à couvrir pour l'année 2022 et aucun projet significatif d'investissement n'étant programmé pour l'année 2023, le résultat constaté peut donc être reporté en totalité en section de fonctionnement sur la ligne 002 «excédent de fonctionnement reporté». Pour mémoire, il ne fait alors l'objet d'aucune écriture budgétaire.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **AFFECTER** le résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 du Budget Annexe du cinéma Les Alizés tel qu'il vous a été présenté ci-dessus.

- **DIRE** que cette affectation de résultat vaut décision modificative n° 1 au Budget Annexe du cinéma Les Alizés pour l'exercice 2023.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Signé par : Jérémie BRÉAUD
Date : 23/06/2023
Qualité : LE MAIRE

Jérémie BREAUD